



Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Siège social : 139, rue des Poissonniers 75018 PARIS

Internet : www.fpip-police.com

SYNDICAT INDEPENDANT DE LA POLICE MUNICIPALE

Siège administratif : 139, rue des Poissonniers – 75018 PARIS • Tél. 01.44.92.78.50 • Fax : 01.44.92.78.59 • Email : fpip@fpip-police.com

Philippe STEENS
Secrétaire Général SIPM-FPIP

Paris le 19/09/2005

À

Monsieur Bernard FRAGNEAU
Préfet de l'Essonne
Boulevard de France
91000 Evry

Objet : Conditions d'emploi des « ASVP »

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les conditions d'emploi des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) dans beaucoup de communes de l'Essonne.

En effet ces personnels sont souvent utilisés à contre emploi. D'agents chargés de la Police du stationnement on les retrouve parfois appelés à remplir de véritables missions d'« auxiliaires » de police. Porteurs d'une tenue non pas identique mais rappelant la tenue de la Police Municipale, portant en grosses lettres la mention ASVP dans le dos ces agents font croire aux administrés qu'ils ont affaire à une catégorie de policiers, ce qu'ils ne sont pas. On les retrouve ainsi en patrouille de nuit, appelés à encadrer les manifestations communales, en îlotage pédestre...

Une récente circulaire que je joins à la présente rappelle les conditions d'emploi de ces personnels, par ailleurs très utiles.

Il semble que de nombreuses communes trouvent commode de « mettre du bleu » sur la voie publique en jouant sur l'ambiguïté des tenues.

Je sollicite donc de votre bienveillance que vous recensiez les ASVP sur le département, en tenant compte des missions et de la tenue portée. Ce recensement pourrait ainsi permettre à l'Etat de se rendre compte de cette évolution manifestement peu favorable au sein de la fonction Publique territoriale.

Restant à votre disposition je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma très respectueuse considération.